ARMEMENT EN COURSE.

Case oversize FRC 27573

LE CORSAIRE L'ESPÉRANCE.

LEDIT Corsaire mâté en bricq, connu par la supériorité de sa marche, de soixante-dix pieds de tête en tête, vingt pieds de bau, percé à seize sabords, dont deux de chassé et deux de retraite, garni de pierriers, espingoles, fusils, pistolets, sabres, lances, haches d'abordage, chandeliers, filets de bastingage, coffre d'armes, etc.

Armé de quatre-vingt-dix à cent hommes d'équipage, dont l'Etat-major de dix à douze Officiers.

Les actions seront de 1000 livres valeur métallique, avec liberté de n'en prendre qu'une demie.

Les Actionnaires et l'Armateur se conformeront du reste aux conditions détaillées dans le prospectus d'armement, dont ceci n'est que le précis; le Capitaine suivra les instructions particulieres qui lui seront données.

Il sera fourni à chaque Actionnaire un compte détaillé d'armement, qui fera connoître à chacun le montant total de la mise-hors.

L'Equipage aura un tiers dans le net produit des prises; les intéressés les deux tiers. Elles seront vendues en argent, autant que faire se pourra; il sera aussi fourni un compte de vente détaillé, et les répartitions devront être faites dans le plus court délai possible; l'Armateur s'engageant à faire apurer ses comptes par les Juges qui doivent en connoître, au terme de l'ordonnance de la Marine, et par le Commissaire aux Classes, entre les mains de qui la portion revenant à l'Equipage sera versée.

N.°

JE soussigné, Armateur du Corsaire l'Espérance, *reconnois avoir reçu de M.* Jarre, Libraire *la somme de* Mille livres *pour participer, de ce jour, aux bons et mauvais événements qui pourront résulter de l'armement et mise-hors dudit Corsaire.* Bon pour une action

~~Nantes, le~~ Paris 16 frimaire an 6eme

p. p.on de Bruant ainé

Bruantpuiné

Signature de l'Actionnaire.

Nota. L'ordre de recevoir au bas du présent, pour les personnes absentes, équivaudra à une procuration.